

## **CONSULTATION PUBLIQUE - AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS**

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

Les enjeux et les impacts du bannissement des sacs de plastique à usage unique

## Instructions pour le dépôt de mémoires

- L'audition des mémoires et opinions a lieu à l'hôtel de ville, salle du conseil, 275, rue Notre-Dame. Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'immeuble par la porte du côté est, 510, rue Gosford.
- 2. Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques, sont priées de s'inscrire <u>avant le 20 mai 2015</u>.
- 3. Le secrétariat de la Division des élections, du soutien aux commissions et de la règlementation confirmera, par courriel, votre inscription à l'une des séances prévues, séance à laquelle vous présenterez à la commission votre mémoire ou opinion.
- 4. Il est également possible de déposer un mémoire sans le présenter à la commission. Les délais d'inscription et de transmission du mémoire demeurent cependant les mêmes.
- 5. Votre mémoire doit également parvenir, par courriel et en format Word, au secrétariat de la Division des élections, du soutien aux commissions et de la règlementation à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.gc.ca avant le 1<sup>er</sup> juin 2015.
- 6. Le jour de la présentation de votre mémoire, apportez **quinze (15) exemplaires** papier de votre mémoire que vous remettrez, dès votre arrivée, au secrétaire recherchiste de la commission.
- 7. À l'appel de votre nom par le président de la commission, présentez-vous à l'endroit désigné et **résumez**, **en 10 minutes**, **les principales idées et recommandations** de votre mémoire. Le cas échéant, vous répondrez aux questions des membres de la commission.
- 8. Le lendemain de votre présentation, votre mémoire sera versé sur la page web de la commission www.ville.montreal.qc.ca/commissions. À cet égard, assurez-vous que votre mémoire ne comporte aucun renseignement nominatif ou confidentiel.

**RENSEIGNEMENTS**: Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la

réglementation

275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134

Montréal (Québec) H2Y 1C6 Téléphone : 514 872-3000

commissions@ville.montreal.qc.ca

@Comm\_MTL